

La désindustrialisation *fantasmes et réalités*

Impossible aujourd'hui d'ignorer le débat sur la désindustrialisation. Fermetures d'usines, plans sociaux, délocalisations ne cessent de faire la une des journaux. La mort de notre industrie est même régulièrement annoncée. Pourtant, deux ingénieurs des Mines montrent, dans leur mémoire de fin d'étude¹, que l'industrie française s'est remarquablement adaptée au nouveau contexte international et n'a même jamais cessé de créer des emplois. Si la montée en puissance de l'Europe de l'Est ou de la Chine inquiète, ils montrent que les mutations économiques et industrielles à l'œuvre créent aussi de nombreuses opportunités, en particulier dans le domaine de l'innovation technologique. Quelles sont ces évolutions et quels en sont les enjeux? De quels atouts l'industrie française bénéficie-t-elle dans cette redistribution des cartes et quelles initiatives sont susceptibles de les dynamiser?



Langoisse est forte aujourd'hui : notre « pays est en passe de devenir un désert industriel et entrepreneurial ; la désindustrialisation de la France a pris un tour critique, car irréversible, sous la conjonction de trois phénomènes : l'emballement des faillites, l'accélération des délocalisations, la cession à des entreprises étrangères des actifs et des technologies stratégiques » (Nicolas Baverez)². Aucune semaine ne se passe sans que le sujet ne soit évoqué dans les médias. Mais, quel est-il, cet ennemi si inquiétant et quels sont les enjeux du combat ?

De quoi parle-t-on au juste ?

La majorité des interlocuteurs rencontrés dans notre mémoire sur la désindustrialisation de la France se sont accordés pour considérer la désindustrialisation comme « la » principale menace pour l'économie française. Mais, difficile par contre d'obtenir une définition précise du phénomène. Si le *Petit Larousse* le présente comme la « réduction du nombre des emplois dans le secteur industriel d'un pays » ou la « réduction du secteur de l'industrie en regard des autres secteurs », l'opinion publique la perçoit plutôt comme l'agonie, voire la mort de l'industrie française.

Les investissements à l'étranger des groupes industriels français s'inscrivent davantage dans une logique d'internationalisation et d'accès à de nouveaux marchés plus dynamiques que dans une démarche de réduction des coûts de main-d'œuvre.

Mais de quoi parle-t-on au juste quand on parle d'industrie? Les usines qui fument ont en effet disparu du paysage, depuis longtemps déjà: les entreprises industrielles se sont métamorphosées depuis les années 1970. La définition du secteur industriel de la Nomenclature des Activités Françaises³ est bien le seul élément « industriel » à ne pas avoir évolué: il s'agit toujours, depuis 1950, de l'« ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation ». Les entreprises françaises ont, quant à elles, été confrontées à des évolutions majeures: la mondialisation des marchés et des financements les a contraintes à investir à l'étranger pour atteindre une taille critique internationale et ainsi éviter d'être absorbées ou éliminées. Le

progrès technique s'est accéléré et l'industrie a dû innover en permanence pour maintenir un avantage comparatif face à la concurrence des pays émergents à bas coûts de main-d'œuvre comme la Chine. Elle s'est donc recentrée sur ses métiers à forte valeur ajoutée: plus modernes et davantage automatisées, ses usines emploient aujourd'hui moins de salariés, mais de niveau de qualification plus élevé. Elle s'est aussi concentrée sur ses cœurs de métiers, en externalisant nombre de ses activités telles que l'entretien, la maintenance, la logistique, ou l'informatique et a dématérialisé en partie sa production, en la combinant en une offre « produits-services ».

Les cassandres de l'industrie française s'appuient sur cette classification primaire, secondaire, tertiaire pour qualifier la perte d'emplois manufacturiers de « désindustrialisation », alors que cette classification n'est plus du tout adaptée à une économie où les produits industriels se distinguent autant par leurs caractéristiques physiques que par les services qui leur sont associés. L'acception anglo-saxonne d'« industry » qui regroupe les activités productives aussi bien matérielles qu'immatérielles est, au contraire beaucoup plus pertinente: c'est donc à elle que nous nous référerons par la suite.

Les évolutions majeures auxquelles l'industrie a été confrontée lui ont-elles été fatales, au point que l'on puisse aujourd'hui parler de désindustrialisation?

Selon la définition classique, il y a certes eu perte de 103 000 emplois manufacturiers directs de 1993 à 2002, mais si nous y réintégrons les services à l'industrie, nous constatons au contraire un gain de 240 000 emplois sur la période⁴; la France a même alors une croissance industrielle nettement plus dynamique que la plupart de ses grands partenaires européens⁵. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison: l'économie française produit chaque année plus de biens industriels. Entre 1978 et 2002, la valeur ajoutée de l'industrie a crû de 2,5 % par an, et en réintégrant les services à l'industrie, son poids double même en terme de valeur ajoutée. La part de marché en volume de la France dans le monde est stable depuis les années 1970, malgré l'apparition de très nombreux compétiteurs. Sa compétitivité s'est aussi sensiblement améliorée au cours de la dernière décennie et

se maintient à un haut niveau. Enfin, le pays reste très attractif pour les investisseurs étrangers: c'est en 2002 le deuxième pays d'accueil pour les Investissements Directs Étrangers⁶.

Aucun de ces critères ne permet donc de constater un recul réel de l'industrie en France, bien au contraire. Comme le souligne le rapport publié par Jean-Louis Beffa⁷, « la contribution de l'industrie à la richesse nationale continue de lui donner une place centrale dans l'économie française ». Pourtant, lorsque nous les présentons aux partisans de la thèse du déclin, ceux-ci nous répliquent que notre pays sera incapable de répondre à de trop nombreuses menaces: délocalisations, élargissement de l'Union Européenne, montée de la Chine, problèmes de la recherche, fiscalité excessive, montée de l'euro, déli-

quescence de certains bassins d'emploi...

Des inquiétudes à tempérer

Si on ne peut nier le phénomène de délocalisation, on oublie trop souvent qu'il touche surtout certains secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme le textile ou l'habillement. Aucune analyse des flux directs d'investissements entrants et sortants n'a jusqu'à présent pu conclure quant à son éventuel caractère massif. Et pour cause: les investissements à l'étranger des groupes industriels français s'inscrivent davantage dans une logique d'internationalisation et d'accès à de nouveaux marchés plus dynamiques que dans une démarche de réduction des coûts de main-d'œuvre. Une analyse récente de la DREE prouve même que seuls 4 % des investissements français à l'étranger correspondent à de véritables délocalisations et celles-ci contribuent paradoxalement à générer de l'activité en France, comme chez SAGEM, où le départ pour la Chine des activités à faible valeur ajoutée a permis la montée en gamme des usines françaises.

Si l'élargissement de l'Union Européenne suscite de fortes inquiétudes (l'Europe de l'Est dispose d'une main-d'œuvre qualifiée et peu coûteuse), il ne faut pas oublier que les entreprises françaises sont déjà bien implantées dans ces pays, et que ceux-ci représentent au contraire une formidable opportunité, un vaste marché de près de 100 millions de consommateurs. Les exportations françaises y croissent d'environ 15 % par an depuis les années 1990. Une intégration réelle devrait encore renforcer ces échanges commerciaux, en particulier dans les secteurs les plus dynamiques de l'industrie française (pharmacie, cosmétique, télécommunications et automobile) qui correspondent aux besoins essentiels de ces pays.

On dit la menace chinoise incontestable: cet immense réservoir de main-d'œuvre à bas prix deviendrait « l'atelier du monde », menaçant notre industrie. D'un point de vue économique, en effet, le développement de la Chine sur les vingt dernières années est sans égal: avec une croissance du PIB par habitant de 8 % par an, le pays est déjà la sixième puissance économique mondiale, son commerce extérieur est passé de moins de 10 % du PIB en 1978 à 50 % en 2002 et l'objectif

annoncé de ses dirigeants est de maintenir son taux de croissance à 7 % par an, afin d'assurer un quadruplement du PIB entre 2000 et 2020. Mais, ne profiterions-nous pas aussi de cette croissance? La France, quatrième exportateur mondial (avec 6,1 % de part de marché mondiale en 2003), a tout à gagner d'une meilleure ouverture des marchés étrangers, d'autant que les spécialisations française et chinoise sont en partie complémentaires. La concurrence chinoise est forte sur les secteurs intensifs en main-d'œuvre, mais plus faible dans les secteurs phares de l'industrie française tels que l'automobile, l'aéronautique, la pharmacie, les cosmétiques. L'adhésion de la Chine à l'OMC présente donc de réelles perspectives pour nos exportations industrielles dans ces domaines où l'innovation est un facteur clé.

Mais, dans la concurrence mondiale, la France cumulerait les handicaps, notamment du fait de son environnement fiscal défavorable. Cependant, c'est oublier que ces prélèvements sont liés au niveau de protection sociale et à la qualité des infrastructures et que la concurrence entre États se joue autant par les dépenses publiques que par les prélèvements. Les critères réellement déterminants sont en fait l'orientation et l'efficacité de cette dépense. La France est au deuxième rang européen pour les investissements créateurs d'emplois, comment parler alors d'un déficit d'attractivité lié à des prélèvements obligatoires élevés?

De même, alors que d'après les théories économiques de la croissance, la recherche et développement joue un rôle important dans la détermination du potentiel de croissance des économies, on déplore bien souvent le niveau de R&D français. Mais, malgré la baisse des dépenses globales de 2,4 % à 2,2 % du PIB en France au cours des dix dernières années (alors qu'elles augmentaient au Japon et aux États-Unis), la France reste au-dessus de la moyenne européenne, tant pour son niveau de dépense global que par la part de R&D réalisée par ses entreprises. En termes de statistiques de dépôts de brevets et de publications scientifiques, elle occupe toujours la troisième place européenne, derrière l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

S'il est vrai que certains secteurs industriels régressent du fait de l'évolution de notre industrie, d'autres progressent, provoquant des modifications sensibles dans la répartition géographique des hommes et des activités. Ainsi, si plus de 70 % des emplois ont disparu dans le textile entre 1954 et 1994 et si les effectifs salariés dans la sidérurgie sont passés de 160 000 en 1974 à 39 000 en 1994, d'autres activités ont pris le relais, en particulier les services à l'industrie. Selon un rapport de la DATAR², l'appareil industriel s'est en réalité renforcé dans la plupart des bassins d'emplois: pour 85 % d'entre eux, le nombre d'établissements industriels a progressé et dans 60 %, les effectifs industriels ont crû. La crise industrielle est donc bien loin d'être omniprésente.

Tous ces signes précurseurs du déclin inévitable de l'industrie sont donc à nuancer. Si la mondialisation crée des

inquiétudes légitimes, on oublie trop qu'elle est aussi source de multiples opportunités vers lesquelles notre industrie peut s'orienter.

Les véritables enjeux des mutations

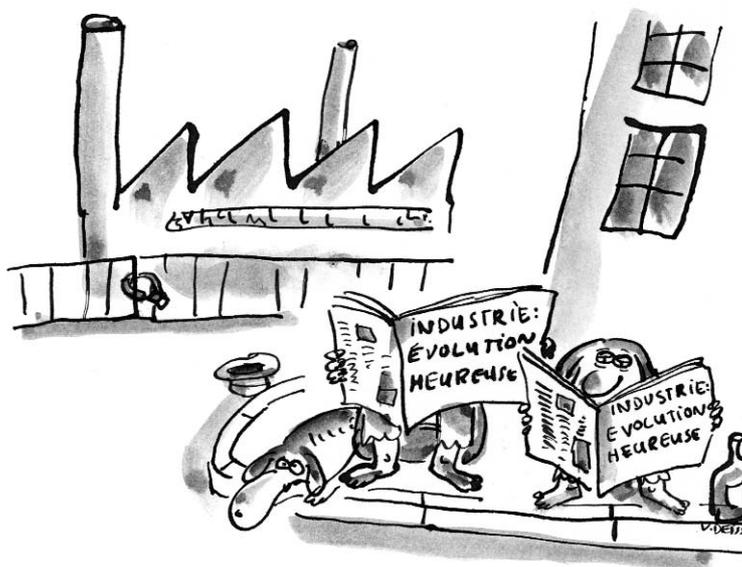
Les véritables défis que l'industrie française doit relever sont parfois moins visibles. Nous avons choisi de nous intéresser à deux sujets, que nous considérons comme fondamentaux, mais qui sont peu débattus dans la presse: la distension des liens entre recherche publique et privée et la faiblesse de son positionnement sectoriel et commercial.

Le modèle français de recherche, s'il possède des points forts, parmi lesquels une couverture de l'ensemble des disciplines scientifiques, souffre aussi de déficiences. Par rapport aux États-Unis et au Japon, la recherche française connaît une insuffisante implication de ses entreprises, un cloisonnement de ses structures, et une place trop modeste de ses universités. Ses orientations stratégiques gagneraient également à être mieux définies et ses travaux scientifiques à être mieux valorisés sur le plan économique. Ce rôle d'orientation et de valorisation pourrait être assuré par une agence pour l'innovation industrielle, comme le propose Jean-Louis Beffa.

Et comme les activités de R&D, à la suite des sites de production, sont aujourd'hui susceptibles d'être délocalisés, les attirer devient un enjeu majeur. Le défi des pouvoirs publics français est d'y répondre, en misant par exemple sur son savoir-faire dans l'enseignement, la formation de ses chercheurs ou l'accès à des infrastructures de haute technologie. Plutôt que de déplorer la faiblesse du nombre de brevets ou d'insister sur la prééminence de la recherche publique, la réflexion devrait porter sur les principaux paramètres qui déterminent la localisation géographique des activités privées de R&D. Les firmes multinationales implantent leurs centres de recherche où elles les souhaitent; à nous de les convaincre que le territoire français est le meilleur choix. Une approche complémentaire consiste pour les pouvoirs publics à agir sur les leviers de l'innovation industrielle et à soutenir une dynamique de recherche et de développement technologique à travers des initiatives mobilisatrices autour de certaines technologies clés.

Le positionnement sectoriel et commercial de la France est également préoccupant au regard des tendances des échanges mondiaux. Les exportations françaises sont davantage orientées vers les régions du monde dont les importations croissent le moins

vite mais sont peu présentes dans les régions les plus dynamiques (Amérique, Asie du Sud Est), où les parts de marché des produits français sont inférieures à 3 %. La France risque donc de voir diminuer mécaniquement sa part de marché dans les échanges mondiaux. De plus, si de nombreuses analyses soulignent la fragilité de secteurs comme l'habillement ou la métallurgie, le véritable enjeu concerne à présent les secteurs technologiques



à forte valeur ajoutée. L'industrie française possède, en effet, des positions solides sur les marchés mondiaux de l'aéronautique, de l'automobile ou de la chimie, en croissance moyenne, et est également bien positionnée dans l'agroalimentaire. Par contre, son positionnement dans des métiers comme l'électronique (moins de 4 % du marché mondial), est faible alors que le poids de ce secteur dans les échanges mondiaux a triplé lors des dernières années. La France est aussi très en retard dans d'autres secteurs susceptibles d'une croissance forte, comme les biotechnologies. Les efforts des pouvoirs publics en terme de soutiens technologiques doivent donc se focaliser en priorité sur ces secteurs d'avenir en incitant les acteurs industriels à s'y développer.

Pour conserver sa place industrielle de premier plan à l'échelle mondiale, l'industrie française devra donc relever ces défis majeurs, mais elle peut s'appuyer sur de véritables domaines d'excellence et y assurer ses perspectives de développement.

En effet, si l'industrie française a su résister à la dernière crise, c'est grâce à des positions solides dans certains secteurs industriels « classiques ». Ses grands groupes industriels ont bien réussi leur internationalisation et nombre d'entre eux ont acquis le statut de champion européen ou mondial dans leur secteur : la construction (Bouygues, Vinci), l'agroalimentaire (Danone), les matériaux (Lafarge, Saint-Gobain, Arcelor), l'énergie et l'environnement (Total, Veolia et Suez), le luxe et l'art de vivre (LVMH, PPR), la santé et la beauté (Aventis Sanofi, L'Oréal)... Ces groupes, à partir de leur positions dans des secteurs industriels matures, se sont aussi tournés vers des activités plus innovantes, à plus forte valeur ajoutée. Ils apportent des exemples concrets des bénéfices que les groupes industriels français peuvent tirer de la mondialisation grâce à des savoir-faire solides et à une stratégie d'innovation et d'expansion.

La dynamique technologique et industrielle de certaines régions est également forte et c'est la meilleure garante de la capacité de notre pays à relever ces défis. Dans l'économie de la connaissance, le rôle du savoir et de l'innovation a considérablement évolué ; il est passé de simple facteur de production à production à part entière. Les réseaux d'entreprises constituent alors un potentiel scientifique et technique essentiel et un environnement stimulant : les régions dynamiques tirent leurs avantages de leur spécialisation dans des secteurs industriels en expansion et des gains de productivité liés aux économies d'agglomération. Sur le territoire français, la DATAR identifie ainsi près de 18 000 Systèmes Productifs Locaux (regroupements d'entreprise) compétitifs qui représentent 525 000 emplois. Si ces clusters n'ont pas encore tous atteint une taille significative à l'échelle européenne, la mise en œuvre d'actions pour les identifier et les aider à grandir constitue un axe important des politiques de développement industriel local.

Désindustrialisation : comment l'expliquer ?

Ainsi, une approche quantitative et pragmatique du phénomène de la désindustrialisation conduit à nuancer les discours empreints d'émotion dont il fait l'objet. Mais alors, pourquoi le sujet trouve-t-il une si forte résonance médiatique ? Quelle est l'origine des angoisses qu'il suscite ?

L'explication n'est pas sans lien avec le phénomène des mutations industrielles en soi : le paysage industriel a évolué au point d'en devenir méconnaissable. Comme nous l'avons dit, les produits industriels se sont dématérialisés, l'industrie s'est automatisée et externalisée ; elle a laissé des friches industrielles et créé des centres de logistique et des bureaux d'étude. De plus cette évolution se traduit par des drames : fermetures d'usines,

restructurations douloureuses dans les unités qui sont touchées de plein fouet par la concurrence avec les pays à bas salaires. La médiatisation de ces évolutions est souvent partielle, les drames étant plus souvent évoqués que les évolutions heureuses. L'omniprésence de ces « incendies » locaux dans les médias arrive à masquer la naissance d'une nouvelle industrie. En outre, si l'industrie, aujourd'hui, ce n'est clairement plus symbolisée par une usine qui fume, aucune autre image n'est encore venue la remplacer dans notre représentation collective.

Et, plus qu'une histoire d'image, c'est peut-être aussi une histoire de sens. Comme le dit l'historien Dominique Barjot : « à chaque révolution industrielle, sa désindustrialisation ». Ce terme, désindustrialisation, serait finalement une expression générique qui regrouperait bien des angoisses du monde actuel : peurs liées à la mondialisation et à l'émergence de l'Asie, craintes face à l'innovation technologique et à la dématérialisation de la production, inquiétudes sur la place des identités nationales dans l'Europe – angoisses qui résultent de notre difficulté à prendre la mesure des évolutions du monde qui nous entoure. Notre environnement a en effet beaucoup changé mais notre industrie aussi ; l'industrie ancienne se meurt et une industrie nouvelle apparaît, qui continuera à prospérer si nous lui offrons des conditions favorables. L'industrie européenne dispose d'atouts incontestables dans la concurrence mondiale, et c'est en misant sur l'innovation et le technologie qu'elle peut se développer. Face à la mondialisation, c'est à présent l'Europe, avec la stratégie de Lisbonne, qui est en train de redéfinir la vision de son industrie pour réussir son entrée dans l'économie moderne, l'économie du savoir. C'est avec la mise en œuvre de ce programme que l'on pourra de nouveau entendre et lire demain que « l'Europe est une grande puissance industrielle » et que la mort du débat sur la désindustrialisation sera enfin annoncée.

Pierre LAHBABI et Florence VERZELEN, ingénieurs des Mines

NOTES

1. *Désindustrialisation ou mutations économiques*, septembre 2004, Florence VERZELEN (florence.verzelen@mines.org) et Pierre LAHBABI (pierre.lahbabi@mines.org) (www.annales.org/gazette.html).
2. *La France qui tombe*, Nicolas Baverez, Tempus, 2003.
3. Norme utilisée par l'Insee pour classer les activités économiques.
4. *L'Industrie française en 2002-2003* – CPCI- édition 2003.
5. *L'Industrie en quelques chiffres* – SESSI – édition 2003.
6. *L'Industrie française en 2002-2003* – CPCI- édition 2003.
7. *Pour une nouvelle politique industrielle*, Jean-Louis Beffa, 15 janvier 2005.
8. *La France, puissance industrielle*, publication de la DATAR, mars 2004.

La Gazette de la Société et des Techniques a pour ambition de faire connaître des travaux qui peuvent éclairer l'opinion, sans prendre parti dans les débats politiques et sans être l'expression d'un quelconque point de vue officiel. Vous pouvez consulter tous les numéros sur le web à l'adresse : <http://www.annales.org>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Dépôt légal mars 2005

La Gazette de la société et des techniques est éditée par les *Annales des mines*, 120 rue de Bercy, télécod 797, 75012 Paris <http://www.annales.org>. Tél : 01 42 79 40 84
Fax : 01 43 21 56 84.

E-mail : mberry@paris.ensmp.fr - N° ISSN : 1621-2231

N° de commission paritaire : 0305 B 05495.

Directeur de la publication : Claude Gaillard

Rédacteur en chef : Michel Berry

Conception graphique : Catherine Le Troquier

Illustrations : Véronique Deiss

